***REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE***

***Honneur - Fraternité – Justice***

******

***COMMISSARIAT AUX DROITS DE L’HOMME***

***ET A L’ACTION HUMANITAIRE***



***RAPPORT RELATIF AU SEMINAIRE D’EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L’ERADICATION***

***DES SEQUELLES ET FORMES CONTEMPORAINES DE L’ESCLAVAGE***

***Mauricenter, 04 et 05 Décembre 2017***

***RAPPORT RELATIF AU SEMINAIRE D’EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L’ERADICATION***

***DES SEQUELLES ET FORMES CONTEMPORAINES DE L’ESCLAVAGE***

|  |
| --- |
|  |

*Le Commissariat aux Droits de l’Homme et à l’Action Humanitaire a organisé, en partenariat avec le Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH) en Mauritanie, les 4 et 5 décembre 2017, à l’hôtel Mauricenter, un séminaire d’évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route pour l’éradication des séquelles et formes contemporaines de l’esclavage.*

*Ont participé à cette rencontre les membres de la commission technique de suivi du plan d’actions de la feuille de route, les représentants des Organisations de la Société Civile engagées dans la défense des droits de l’Homme et les Partenaires Techniques et Financiers. (****Voir liste des participants).***

*La première journée fut marquée par une cérémonie d’ouverture officielle (I) et une présentation des indicateurs d’évaluation(II), suivie d’une discussion générale sur ces indicateurs et leur fonction (III), et la deuxième journée par la restitution de la 1ère journée et par les travaux de groupes, leur restitution et la clôture (IV).*

1. ***Cérémonie d’ouverture officielle***

*Au cours de cette cérémonie, à laquelle ont pris part outre le Commissaire aux Droits de droits et à l’Action humanitaire, le Directeur général de l’Agence Tadamoun pour la lutte contre les séquelles de l'esclavage, pour l'insertion et pour la lutte contre la pauvreté, la Présidente de la Commission nationale des Droits de l’homme, le Conseiller du Premier Ministre chargé des Droits de l’homme, le Commissaire adjoint aux Droits de droits et à l’Action humanitaire et le Représentant du Bureau du Haut- Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) en Mauritanie, des déclarations ont été faites successivement par la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage à travers une vidéoconférence, et le Commissaire aux Droits de l’Homme et à l’Action Humanitaire .*

*Dans son message, la Rapporteuse spéciale a salué les progrès considérables enregistrés par la Mauritanie dans la mise en œuvre de la feuille de route pour l’éradication des séquelles et formes contemporaines de l’esclavage.*

*Elle a par la suite encouragé le Gouvernement à réaliser une évaluation qualitative et stratégique du plan d’actions.*

*Pour sa part, le Commissaire aux Droits de l’Homme et à l’Action Humanitaire  a indiqué que la mise en œuvre de la feuille de route pour l’éradication des séquelles et formes contemporaines de l’esclavage constitue une preuve tangible de l’attention accordée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz à l’enracinement de l’Etat de droit et des institutions, ajoutant que cette forte volonté politique est traduite sur le terrain par les programmes et stratégies du gouvernement de Son Excellence le Premier Ministre Monsieur Yahya Ould Hademine, visant à combler les disparités, renforcer la démocratie et la cohésion sociale.  
Il a également loué l’interaction positive entre le Gouvernement et les mécanismes internationaux des Droits de l’Homme.*

1. ***Présentation des indicateurs d’évaluation***

*Après le retrait des officiels, un modérateur a été désigné en la personne de M. Rassoul Ould El Khal, Commissaire adjoint aux Droits de l’Homme et à l’Action humanitaire.*

*Ce dernier a rappelé les objectifs du séminaire. Il s’agit de :*

* *doter les participants de compétences spécifiques en matière de suivi et évaluation ;*
* *assurer une évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route.*

*Par la suite, M. Giorgio Heinrich Neidhardt du BHCNUDH en Mauritanie est revenu sur les recommandations formulées par la Rapporteure spéciale sur les formes contemporaines d’esclavage dans son rapport ainsi que sur le plan d'action.*

*Après ces mots introductifs, la parole fut donnée à l’experte du BHCNUDH Mme Julia. Au cours de sa présentation, elle a proposé des indicateurs pour chaque activité prévue par le plan d’actions de la mise en œuvre de la feuille de route.*

1. ***Débats :***

*Cette présentation fut suivie de larges débats aux cours desquels les participants ont adopté certains indicateurs jugés pertinents, ont supprimé certains et reformulé d’autres.*

*Après l’adoption des indicateurs, trois groupes de travail ont été constitués. Il s’agit de :*

* ***Groupe I****: Cadre légal*
* ***Groupe II****: Programmes socio-économiques*
* ***Groupe III****: Sensibilisation*

*Pour chaque groupe, un président et un rapporteur ont été désignés. Dans chaque groupe, trois segments ont été représentés : gouvernement, Organisation de la Société Civile et Partenaires techniques et Financiers.* ***(Voir liste des groupes, ANNEXE II).***

*Cette première journée fut marquée également par une communication présentée par M. Isselmou Ould Meinouh, Conseiller du Premier Ministre et président de la Commission technique de suivi du plan d’actions de la feuille de route. Dans sa déclaration, le président de la Commission a rappelé l’intérêt qu’accordent les plus hautes autorités du pays à l’éradication des séquelles et formes contemporaines de l’esclavage avant d’aborder les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'actions de la feuille de route.*

1. ***Travaux de groupe et restitution des travaux:***

La deuxième journée fut marquée par les travaux des groupes. Par souci de commodité, les recommandations ont été réparties entre les groupes de la manière suivante :

* ***Groupe I****: Recommandation 1 à 10 ;*
* ***Groupe II****: Recommandation 11 à 21 ;*
* ***Groupe III****: Recommandation 22 à 29.*

*Chaque groupe a analysé les indicateurs proposés par l’experte, en a retenu les plus pertinents et les a renseignés.* ***(Voir******Matrice des indicateurs renseignés par recommandation, ANNEXE III)****.*

*Les participants ont également désigné une commission restreinte chargée de finaliser le document d’évaluation. Présidée par le Commissaire adjoint, cette commission avait pour membres :*

* *le Conseiller du Premier Ministre, chargé des Droits de l’Homme ;*
* *Les présidents et rapporteurs des trois groupes ;*
* *Les deux représentants du BHCDH,*
* *Le représentant du Projet Bridge/BIT*

*La commission a désigné M. Saleck Ould Jeireb, Directeur au MASEF comme rapporteur.*

*La commission s’est réunie du 19 au 21 décembre, dans la salle des réunions du CDHAH, a collecté toutes les informations lui permettant de renseigner tous les indicateurs retenus.*

1. ***Conclusions :***

*En conclusion, l’organisation de ce séminaire a permis de :*

1. *Identifier des indicateurs pertinents de suivi-évaluation de nature à améliorer la visibilité, les effets et l’impact de la feuille de route sur les bénéficiaires;*

*2. Doter les participants de meilleures connaissances pour définir des indicateurs appropriés, y compris dans la collecte des données et la mesure des indicateurs ;*

*3. Assurer une évaluation à la fois qualitative et quantitative des actions menées. Celles-ci a permis de voir que toutes les recommandations de la feuille de route ont été globalement satisfaites.*